



ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

Association membre de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Lettre ouverte

Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or
copies à
Monsieur le Député, Président du Conseil général de Côte d'Or
Monsieur le Sénateur-Maire de Dijon, président du Grand Dijon

Dijon, le 13 janvier 2014

Objet : rond-point Georges Pompidou – sécurité des cyclistes

Monsieur le Préfet,

Suite aux alertes lancées, en début d'année 2013, à la fois par le club d'entreprises « Les Parcs de la Toison d'Or » et par notre association à propos de la sécurité des piétons et des cyclistes au niveau du giratoire Georges Pompidou, vous aviez jugé opportun et urgent d'inviter tous les acteurs concernés (Etat, Département et ville de Dijon) à se réunir autour d'une même table pour trouver des solutions à court terme.

Lors d'une première réunion, le 26 février 2013, la réalité de l'insécurité sur ce giratoire, à la fois pour les piétons et les cyclistes, a fait consensus. C'est ainsi que dans votre courrier d'invitation à une seconde réunion, à l'occasion de laquelle des solutions devaient être proposées par les gestionnaires de voirie concernés, vous affirmiez « *Les traversées du carrefour giratoire Pompidou par les piétons et cyclistes s'effectuent dans des conditions de sécurité insatisfaisantes entre les secteurs Parc technologique, Toison d'Or et Valmy* ».

Lors de cette réunion le 25 avril 2013, après avoir exposé les différentes contraintes auxquelles est soumise la voirie de ce giratoire, ces gestionnaires ont présenté un ensemble d'aménagements ne prenant en compte que les piétons.

C'est pourquoi, dans le courrier que nous vous avons adressé le 19 juin 2013, et resté à ce jour sans réponse, nous vous faisons part de notre étonnement et notre inquiétude quant à l'absence de prise en compte des cyclistes.

Des travaux viennent de commencer au niveau de ce giratoire. La sécurité des piétons va donc être grandement améliorée, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. Cependant, nous continuons de nous inquiéter. Si les aménagements en cours de réalisation sont ceux qui ont été présentés lors de la réunion du 26 avril, quels choix doit-on alors proposer aux cyclistes qui souhaitent traverser ce rond-point (qui, à partir du centre de Dijon, est l'accès le plus direct à la zone Valmy) : continuer à être exposés au danger que vous avez reconnu comme réel, descendre de vélo et emprunter les cheminements piétons, faire de longs détours, ne plus utiliser le vélo pour aller au travail ?

Au moment où l'agglomération dijonnaise met en œuvre son Plan de Déplacements Urbains et son Plan Climat Energie Territorial, au moment où le Conseil général élabore le sien, au moment où l'Etat se préoccupe de la « transition énergétique » et prépare son plan d'actions en faveur des mobilités actives, aucun de ces choix ne nous semblent cohérents avec la nécessité de considérer le vélo comme un mode de déplacement à part entière.

Dans l'attente de vos éclaircissements, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Christian Germain (président)